





## **ANUGA 2005**

Cologne, Allemagne Du 8 au 12 octobre 2005

ANUGA est le plus important salon professionnel en alimentation à l'échelle mondiale. En 2003, cette foire biannuelle a ouvert ses portes avec 6006 exposants en provenance de 93 pays. Le site du « Cologne Exhibition Center », le 4<sup>e</sup> plus gros site de sa catégorie au monde, était complètement rempli et entièrement restructuré pour l'édition 2003. Les 168,000 visiteurs (augmentation de 2.5 % sur 2001) de 150 pays ont parcouru les lieux à la recherche de produits, fournisseurs ou liens d'affaires.

Les exportateurs agroalimentaires québécois sont invités à exposer à ANUGA '05, par l'entremise du Groupe Export agroalimentaire, dans le Pavillon du Canada.

### Participez à cette foire avec le Groupe Export et bénéficiez de plusieurs avantages\* dont:

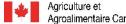
- 1 billet d'avion par entreprise (selon le tarif négocié avec l'agence);
- remboursement de 50% des frais additionnels d'aménagement du kiosque;
- remboursement de 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidé avec le Groupe Export):
- une salle de réunion exclusive aux exposants;
- chambres d'hôtel et billets d'avion pré-réservés avec l'agence Voyages Sélect Centre-Ville, Mme Denyse Robichaud: (514) 866-4974. Vous recevrez les détails lors de votre inscription;
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par un représentant du Groupe Export.
- \* Conditionnel à l'approbation des programmes PICAA d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du programme Québec Export du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
- \*\* Des frais de gestion du programme Québec Export 2005 de 5% autorisé par le MAPAQ sont calculés sur le total des dépenses admissibles, et seront déduits.

# **DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 31 mai 2005**

### Après cette date, les frais de kiosque augmenteront de 5%.

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Karina Normand au : (450) 461-6266 poste 205 ou karinanormand@groupexport.ca

Cette initiative est rendue possible grâce au soutien financier du programme Québec Export 2005 du MAPAQ et du programme PICAA d'Agriculture & Agroalimentaire Canada



Agroalimentaire Canada Agri-Food Canada









Agriculture, Pécheries et Allmentation





# **Formulaire** de participation



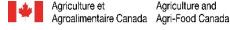
# **ANUGA 2005**

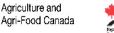
Cologne, Allemagne Du 8 au 12 octobre 2005

### Tarifs membre: 10 m<sup>2</sup> Kiosque en coin 12 100,00 \$ Kiosque grand 9 m<sup>2</sup> 10 200,00 \$ Kiosque standard (1/2 kiosque) $6 \, \mathrm{m}^2$ 6 800,00 \$ Tarifs non membre: ☐ Ajouter la cotisation : 364.26 \$ Can (taxes incluses) (Inclus l'adhésion au Groupe Export Agro-Alimentaire jusqu'au 31 décembre 2005). Personne Contact: Badges: Compagnie: Produits: Adresse : Ville: Code Postal: Téléphone: Télécopieur : E-Mail: Site Internet: Signature: Date: ☐ Chèque ci-joint (Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**) ☐ Veuillez nous facturer (payable sur réception) Veuillez prendre note que votre réservation de kiosque sera valide <u>seulement sur réception du paiement.</u>

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 mai 2005

Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255 à l'attention de Karina Normand





Canada











Siège social

668, Montée Montarville Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) Canada J3V 6B1 T (450) 461-6266 1 800 563-9767 F (450) 461-6255 info@groupexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 8e étage, bureau 23 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) Canada G3A 1V1 **T** (418) 861-8577 1 877 861-8577 F (418) 861-9349 infoquebec@groupexport.ca

groupexport.ca

### POLITIQUE D'ANNULATION



Le Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC - CANADA, de par son statut d'Organisme sans but lucratif (OSBL) ne peut engager financièrement l'Association ni les fonds des membres pour des annulations de participation. L'association doit payer de 9 à 12 mois à l'avance, les kiosques pour des participations à des foires. Afin de s'assurer que le Groupe Export agroalimentaire n'absorbe aucun coût suite à l'annulation d'une participation à des événements organisés par ce dernier, le Conseil d'administration a mis sur pied une politique d'annulation. En apposant votre signature sur le formulaire de participation, vous engagez votre entreprise à respecter les conditions et la politique d'annulation du Groupe Export agroalimentaire à savoir :

#### Participation à une foire,

- 1. <u>Sur réception seulement</u> du premier dépôt de 50% du total de la facture, le Groupe Export agroalimentaire confirmera votre espace ;
- 2. Paiement final 60 jours avant l'événement ;
- En cas d'annulation, le premier 50% n'est pas remboursable, à moins que le participant trouve un remplaçant, alors le plein montant sera remboursé; moins un frais administratif de 200\$;
- 4. En cas de non remplacement, tous les autres frais encourus, <u>dont 100% de la facture de l'espace, seront à la charge de l'entreprise</u>

#### Séminaire, accueil d'acheteurs:

Si le Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC – CANADA est informé <u>72 heures</u> avant la tenue de l'événement, l'entreprise obtiendra plein remboursement. Par ailleurs si l'entreprise désire obtenir l'information qui sera remise aux participants, 75% du montant sera alors facturé et sur réception de celui-ci les dits documents lui seront acheminés.

Pour toutes autres activités : aucun remboursement ne sera accordé

avril 2004

infoquebec@groupexport.ca

groupexport.ca